

de peloton, qui tuèrent la moitié de ces intrépides Bretons.

Les survivants chargèrent les deux canons de boîtes à mèche et tirèrent deux coups qui firent le plus grand mal à l'ennemi. Malheureusement la partie était inégale; les balles ennemies fauchaient les chevaux et les hommes. Quelques artilleurs à peine, lorsqu'ils virent que toute résistance était impossible, se décidèrent à se replier et parvinrent à s'échapper. Les deux canons tombèrent au pouvoir des Prussiens.

La retraite s'effectua en partie sur Mostfort. Quelques centaines d'hommes sont même allés jusqu'à Honfleur. A Pont-Audemer, on a remarqué l'empressement avec lequel les officiers s'embarquaient sur des voitures de louage, laissant aux sous-officiers le soin de conduire les soldats.

Il y a bien eu quelques trainards, mais la retraite, en somme, s'est effectuée en très-bon ordre. Rien de comparable à la débâcle de Buchy.

La retraite a dû s'opérer sur Brionne. Un malheureux accident l'a signalée. Un mobile aurait sollicité d'un fourrier d'artillerie la permission de monter sur un caisson. Cette permission lui fut accordée. Mais à peine installé sur la voiture, le mobile alluma sa pipe. Par malheur, une étincelle atteint la poudre, le caisson sauta, enlevant la tête de l'imprudent mobile et blessant grièvement trois autres soldats qui se trouvaient avec lui sur le caisson.

#### On écrit de Gand :

« Les journaux d'Allemagne, parlent de levées de toutes sortes, d'importance diverse, et la plupart vraiment fabuleuses.

A mon avis, toutes ces levées se réduisent à celle du dernier ban de landwehr (homme de 40 à 45 ans), que je vous ai annoncée et qui a dû produire environ 150 mille hommes; puis à celle des miliciens de 1870 qui s'effectue depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Ces miliciens vont donner un contingent de 90 mille hommes, suivant les uns, et de 160 mille suivant les autres. Ces hommes sont déjà équipés et quelque peu organisés. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres levées et à vrai dire, je ne vois pas comment il serait possible d'en faire d'autres, tous les hommes jusqu'à 40 ans étant actuellement en France.

Mais la Prusse ne va-t-elle pas essayer de tirer parti de la landsturm en l'envoyant en Alsace et en Lorraine? C'est à croire. Vous savez que la landsturm ne doit pas quitter le territoire national; mais M. de Bismark considère nos provinces de l'Est, comme devenues allemandes en vertu de l'annexion. Quoiqu'il en soit, ce projet ne se réaliserait pas sans de grandes difficultés, et l'opinion, en Allemagne, est telle, que M. de Bismark hésitera, je pense, longtemps avant d'oser lancer un pareil appel.

#### Une protestation allemande contre la guerre.

On lit dans la Tages-Pressen: Cette avec une indignation croissante que nous avons lu les affirmations mensongères concernant la disposition des esprits qui règne en Allemagne. Les faiseurs de nouvelles poussent maintenant l'insolence jusqu'à affirmer que nous, habitants de Francfort, nous avons autant soif de sang que les Prussiens, et que, comme eux, nous nous courbons devant celui dont l'audacieuse astuce ne respecte plus rien.

Le moment est enfin venu d'élever la voix au nom de la vérité si indignement défigurée. Nous l'avons, longtemps nous avons été égarés nous-mêmes par rapport aux vrais fauteurs de la guerre actuelle, et c'est avec empressement que nous avons envoyé nos fils pour concourir à la défense de l'Allemagne menacée: c'était du moins là notre supposition.

Ceux qui ont médité sur l'homme ne seront point étonnés de lire la fin de cette histoire vraie. Adamson représente aujourd'hui l'Angleterre à Chandernagor: il possède une superbe habitation sur le Gange; il compte six éléphants dans ses étables; il commande à dix serviteurs; il a épousé une créole charmante il affiche le luxe d'un nabab, eh bien! très-souvent dans ses jours d'oisiveté consulaire, il regrette la douce vie qu'il menait dans son appartement aérien du palmier de l'île; mieux encore! il regrette le spectacle émouvant que lui donnait le monstre amphibie, il regrette sa soif de flammes, si délicieusement éteinte avec des gouttes d'eau! L'ennui, cette soif de l'âme, le saisit quelquefois si violemment, qu'il se trouve prêt à quitter ses éléphants, ses habitations, sa femme, pour revoir son palmier, et y passer une quinzaine, fortnight. Si le gouverneur donne un congé à Adamson le projet se réalisera. Est-ce que par hasard, l'infortuné serait le bonheur? Cela expliquerait pourquoi on ne le rencontre jamais en ce monde. Méditons!

« Mais le carnage ne cesse point, même après que la supériorité de nos armées a écarté tout danger et démontré que nous n'avons point à craindre de voir jamais l'Allemagne envahie par les Français.

Enfin nous commençons à comprendre l'intention criminelle qui a présidé à l'intrigue espagnole dans le fin mot de la cruelle injure faite à la France en la personne de son ambassadeur. Le bandeau tombé des yeux, comme on dit, et la présente guerre ne se présente pas autrement que comme la continuation de l'acte coupable de 1866.

Nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi: dans toute l'Allemagne, dans le fond de la vieille Prusse, le vrai motif s'éclaircit de plus en plus. Le peuple commence à avoir horreur des cruautés inouïes qui se commettent sur le sol français, de ce combat corps à corps avec une nation généreuse, guerre qui nous entraîne à sacrifier des centaines de mille de nos enfants.

L'indignation soulevée par l'abus que l'on fait de nos forces défensives, dans un but de rapine féroce se fait déjà voir sur beaucoup de points.

Le peuple murmure lentement au départ de chaque train pour la France, lequel train revient toujours augmenté d'une interminable file de wagons remplis de blessés et d'estropiés.

Dans beaucoup d'endroits les habitants, surtout les femmes, s'opposent au départ de ceux qui sont rappelés sous les drapeaux. Il est arrivé plus d'une fois que de nouveaux partants ont dû être poussés à coups de crosse dans les wagons. On vous dira qu'ici, à Francfort, on a illuminé lors des victoires des Allemands, dont Bismark et ses créatures cherchent tant à profiter. Sachez que nous l'avons fait par ordre de la police dont la sommation se trouve encore jusqu'à présent affichée au coin de nos murs.

Si ce carnage ne finit pas bientôt, nous nous verrons obligés de faire connaître au monde les dispositions hostiles qui se succèdent de plus en plus d'un bout de l'Allemagne à l'autre, et ces démonstrations pourraient prendre des proportions telles qu'elles finissent par faire comprendre à l'Aigle Guillaume, ainsi qu'on le surnomme ici, qu'il serait beaucoup plus sûr pour lui de rester en France que de revenir en Allemagne.

#### Chronique locale & départementale

Le préfet du Nord à l'honneur d'informer MM. les sous-préfets et maires du département que jusqu'à nouvelles instructions, il sera soumis à la vérification des poids et mesures pour 1871.

On nous adresse la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,  
Nous approchons de l'échéance du 15 janvier, et je ne vois point apparaître à l'horizon administratif le moindre texte de décret, qui soit de nature à rassurer le commerce à l'endroit du paiement des effets.  
Sans doute, la besogne qui incombe au gouvernement est assez grande, et il faut rendre justice aux efforts incessants qui se font pour l'organisation de la défense nationale. La question des échéances est considérable, et tout retard, à ce sujet, peut léser de graves intérêts.  
Je n'examinerai point ici, la légalité des mesures qui ont été prises à ce sujet; la question est complexe, il faudra bien la résoudre un jour, mais en attendant, le temps marche, il s'agit de savoir promptement si l'on continuera à marcher dans la voie adoptée tout récemment. Je crois utile de poser la question, et je viens vous prier de lui donner la publicité dans votre journal.  
Veuillez agréer,  
T. A.

Voici les noms des militaires blessés recueillis chez les habitants de notre ville:

- Coquillot Jean, Pinsard Pierre, Pietrie Paul, chez M. Constantin Descat, au Château.
- Walbecq Henri, Lemay Louis, chez M. Louis Watine-Wattinne, Grande-Rue.
- Pierron Edouard, chez M. Renaux-Lemerre, rue du Chemin de fer.
- Woelfel Louis, chez M. Renaux-Lemerre, rue du Chemin de fer.
- Saint-Aubert Jules, Renard Amédée, chez M. Pierre Cateau, rue du Grand Chemin.
- Boddaert Théophile, chez M. Motte-Motte, Place de la Liberté.
- Ristori Jean, chez M. Deschodt-Charles, Grande-Rue.
- Mangeart Florentin, Aniel Louis, chez M. Motte-Bossut, rue de l'Union.
- Watteau Louis, Marchand Fidèle, chez M. Berbeson-Lhoir, Grand-Place.
- Demollière Louis, Palmette Jean, chez M. Fournier, Grande-Rue.
- Degardin Admir, chez M. Plouvier François, rue Neuve Fontenoy, 81.
- Malatesta Sauveur, chez M. Delannoy Dhondt, rue de Lannoy, 106.
- Warniez Alfred, chez M. Valeker Raepsaert, rue Neuve Fontenoy 92.
- Vermeulen François, Aache-Henri, chez M. Coigny, rue Neuve.
- Destombes Julien, chez M. Delcroix Destombes, Caisse Commerciale; rue du Cour.
- Lacombe Jean, Hôtel Ferraille, rue Nain.
- Moors Jules, chez M. Wibaux Henri, rue Neuve.
- Menaud Cyprien, chez M. Becquart, rue du chemin de fer.
- Bartier François, Chalot Emile, chez M. Eeckman, rue de l'Union.
- Billard Eugène, chez Mme veuve Desives, fermière au Barbieux.

- Caude Pierre, chez M. Emile Lesne, rue Neuve.
- Robert Eugène, Delamarre Elphège, chez M. Amédée Prouvost, rue Pélat.
- Baerun Albert, Lacau Pierre, chez M. Duchange, rue Pélat.
- Dufermont Alphonse, chez M. Stanislas Fleurisse, chemin de l'Omelet 11.
- Desreumaux Augustin, chez M. Delannoy Destombes.
- Dupeux Paul, Delahaye Pierre, Durmort Léon, Dupas François, Grand Jean, Adolphe, Moniez Jean, sœurs de Bon-Secours, rue du Square.
- Hoemel Georges, chez M. Liagre rue du Château.
- Mayonobe Antoine, chez M. Dewarlier, rue du Château.
- Hauer David, chez M. J. B. Ghesquière, rue Pélat.
- Goier Victor, chez M. Louis Tiberghien, rue de Lille.
- Pierre Marc, Dauchy Henri, chez M. Droulers Prouvost Grand rue.
- Michau Pascal, chez M. Dupont rue de Blanchaille.
- Bayle Pierre, chez M. Lefebvre Hannart, rue du chemin de fer.
- Lefebvre Augustin, chez M. Wibaux-Motte, Grand; rue.
- Luemereux Ferdinand, Jurin Jacques, chez M. Barbotin Louis, rue Nain.
- Girard Célestin, chez M. Dérégnaucourt, rue Traversière.
- Petit Augustin, chez M. Polin Richard, rue de l'Hospice.
- Pascal Claude, chez M. Fraisse, rue des Fabricants.
- Vial Ferdinand, chez M. Ployette Ferdinand, rue de Lille, 79.
- Renard Benoit, chez M. Carlos Nuyts, place Notre Dame.
- Juzeaud Denis, chez M. Bossut-Delaoutre, Grand-rue.
- Waekernier François, chez M. Vanoutryve et Cie rue de la Fosse aux Chènes.
- Joye Bernard, Legendre Louis, chez M. Bernard Requillart-Elis, rue de la Fosse aux Chènes.
- Cudorge Emile, Hudo Pierre, chez M. Duthoit François, rue du Château.
- Deuis Jean, chez M. Knockaert rue de la fosse-aux-chènes.
- Danot Alfred, chez M. Danot Jules.
- Deschodt Théophile, chez M. Deschodt Auguste.
- Nicole Victor, chez M. Nicole Victor.
- Gattoire Louis, chez M. Gattoire Henri.
- Richet André, chez M. Richet Amédée.
- Andries Louis, chez M. Andries Louis.
- Delys Louis, chez M. Delys Henri.
- Vandycke Catherine, chez Vandycke Victor.
- Beque Dé-iré, chez M. Beque Eugène.
- Waroquin Louis, chez M. Waroquin Augustin.
- Derycke Charles, chez M. Derycke Jean.
- Platel Charles, chez M. Platel Charles.
- Millequant Désiré, chez M. Millescamps Eugène.
- Dochy Théophile, chez M. Beuchy Julien.
- Pélessier Théophile, chez M. Pélessier Albert.
- Hamant Louis, chez M. Choppart rue St-Maurice.

On écrit de Tournai : « Depuis quelques jours les garnisons de Bruges et de Gand ont envoyé des détachements d'infanterie à Pecq, Templeuve, Hélines, Potte, etc, où ces troupes seront cantonnées jusqu'à la fin des événements militaires qui se passent dans le Nord de la France.

M. le général Viette est arrivé hier à Tournai pour prendre le commandement de la brigade formée sur notre frontière et dont l'état-major est en notre ville.

Notre dernier marché aux grains du 9 courant était passablement approvisionné en toute espèce de céréales.

La vente s'est faite lentement et difficilement avec une baisse en moyenne évaluée de 50 à 75 centimes à l'hectolitre; les fèves restent fermes à cause de leur rareté, l'avoine et le seigle sont demandés au cours.

Les affaires en farines sont toujours fort limitées et lourdes, la guerre influant considérablement sur nos transactions commerciales qui sont pour ainsi dire nulles.

Voici comme les cours se raisonnent: Blé de choix de 24 à 25 fr., blé blanc de 22,50 à 24,50, bon blé de 21 à 23, blé ordinaire de 20 à 22, seigle de 12,25 à 14, 25, fèves de 16, 25, à 18, 25; avoine de 9 à 10 fr. l'hectolitre.

#### Dernières nouvelles

Nous n'avons pas encore reçu les détails du combat livré dans la journée du 9, sous le commandement du général Bourbaki, à Villers-Sexel.

On ne signale aujourd'hui du quartier-général du Nord aucun fait important. Une vive fusillade entendue au Sud d'Arras, ce matin, provenait d'une reconnaissance faite par nos troupes.

Une dépêche de Londres, parle d'un succès qu'aurait remporté, le vendredi 6, le général Curtel, dans le département de Loire-et-Cher.

Du Havre, on n'a reçu aucune nouvelle.

Un ballon parti de Paris hier matin, est tombé à Reims. Fort heureusement, l'aérostat seul a été capturé par les prussiens. Les dépêches sont parvenues aujourd'hui même de la préfecture du Nord.

Une circulaire du ministre de la guerre pressée les maires de dresser et d'afficher, dans le plus bref délai possible, le tableau de recensement de la classe 1871, comprenant tous les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 20 ans révois dans le courant de cette année; c'est-à-dire les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1851.

Les instructions relatives aux opérations préliminaires de ladite classe seront envoyées incessamment.

#### Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 10 janvier. Il a été publié des décrets renouvelant le délai des paiements des échantillons. Il a été formé des corps de 300 éclaireurs dans plusieurs départements.

Les Prussiens ont attaqué violemment la position de Château-Renaud le 8. Les français maintiennent toutes les positions excepté villaged'Authonen même temps un combat était livré près de Strial (?)

Havre, 10 décembre. 500 Prussiens ont attaqué ce matin nos postes avancés, ils ont été repoussés vers Saint-Romain.

Loyel a été nommé commandant en chef de l'armée qui opère devant le Havre.

Alençon, 9 janvier.

Les Prussiens aujourd'hui ont attaqué nos avant-gardes à Nogent après une canonnade violente les mobiles ont poursuivi l'ennemi faisant 18 prisonniers.

Dijon, 8 janvier.

Un engagement a eu lieu à Sérigny près Semur. Le 7, une reconnaissance de 500 Prussiens a été repoussée ils se sont retirés vers Montbéliard avec de grandes pertes. Le Siècle dit que Ricciotti Garibaldi dirigea l'attaque avec deux compagnies.

Berlin, 10 décembre.

On annonce de Cologne, que le général Manteuffel serait désigné au commandement en chef des troupes du district des Vosges.

Le général von Goeben prendrait à sa place le commandement en chef de la première armée.

Vienna, 10 janvier.

La correspondance Warrens dit: Afin de rendre possible la réunion de la conférence on a expressément évité d'entrer dans une discussion approfondie sur la manière dont on posera la question de la suppression unilatérale des plus importantes dispositions d'un traité solennel. La conférence fera ressortir énergiquement la valeur des droits de traité et elle devra faire valoir le principe que les dispositions d'un traité ne peuvent être modifiées qu'avec le consentement de toutes les parties intéressées.

Si après cette déclaration indispensable, il serait proposé au traité de 1856 une modification qui devrait étendre le droit d'une puissance et restreindre par cela la garantie et la sécurité accordées aux autres puissances, il s'agirait essentiellement de considérer les compensations qui dédommageront ces puissances des restrictions qu'elles subiraient. On peut espérer qu'on réussira à modifier le traité sans restreindre les garanties de l'une des parties.

#### SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ  
Liste 342. — Ateliers de M. Droulers.

Report 73,976 f. 46.

- Louis Despierre 20 f. — Basile Brutyelles 6 f. — Joseph Giot 6 f. — Eugène Despierre 5 f. — Antoine Restiaux 5 f. — Augustine Bataille 4 f. — Paul Vurlos 3 f. — Jean Destailleur 2 f. — Debocke 2 f. — Deschamps 2 f. — Charles Vambuxelles 2 f. — Vanderbeck 2 f. — Henri Nersicq 2 f. — Octave Despierre 2 f. — Louis Lemaire 2 f. — Maximilien Luck 2 f. — Jules Destailleur 1 f. 50 c. — Désiré Vamiene 1 f. — Victoire Fachaux 1 f. — Louis Steindre 1 f. — Jules Batta 1 f. — Victor Catevain 1 f. — Pierre Bossut 1 f. — Arthur Gleton 1 f. — Jean-Baptiste Leciercq 1 f. — Masse 1 f. — Duhem 1 f. — Gansse 1 f. — Florin 1 f. — Lotin 1 f. — Séraphine Deschamps 1 f. — Edouard Dauphiné 1 f. — Auguste Six 1 f. — Alfred Despierre 1 f. — Jean Leman 1 f. — Joseph Bonte 1 f. — François Bouvry 1 f. — Henri Lepers 1 f. — Emile Destailleur 1 f. — Henri Batteur 1 f. — Louis Delbecq 1 f. — Louis Delobel 1 f. — Ferdinand Vanackre 1 f. — Rosalie Marlière 1 f. — Adèle Verchère 1 f. — Alexandre Debuynne 1 f. — Henri Leiffle 1 f. — Omer Dubois 1 f. — Léon Scieiller 1 f. — Léonie Valmerie 1 f. — Louise Emecirise 1 f. — Victor Sternon 1 f. — Jules Praet 1 f. — Marie Jalot 1 f. — Napoléon Praet 1 f. — Rosalie Jaclot 1 f. — Henri Fauvarque 1 f. — Marie Hoslaert 1 f. — Emile

- Leroy 1 f. — Henri Martial 1 f. — Emile D'halluin 1 f. — Renaud Debilcq 1 f. — François Mordam 1 f. — A. Mordam 1 f. — Joseph Audenaerde 1 f. — François Vanmerbeck 1 f. — Pierre Blewart 1 f. — Marie Beaumont 1 f. — Catel 1 f. — Euphémie Nayart 1 f. — Antoine Steindre 1 f. — Philomène Marnat 1 f. 50. — Jules Flament 1 f. — Laurent 1 f. — Lotin 50 c. — Eloy Lemaire 20 c. — Louise Weim 50 c. — Albertas Weim 50 c. — Emie Dumont 20 c. — Charles Carpentier 50 c. — Mathild. Deloutin 50 c. — Melanie Feconther 50 c. — Joséphine Destailleur 50 c. — Manuel Dewaole 50 c. — Charles Duwaeve 50 c. — Ermond Debuigne 50 c. — Florentin Deketer 50 c. — Florentine Deketer 50 c. — Emile Dufremont 50 c. — Charles Dekeute 50 c. — Ermond Delplanque 50 c. — Fideline Pottier 50 c. — J.-B. Farvacque 50 c. — Julien Farvacque 50 c. — Léon Vandighem 50 c. — Jean Desmet 50 c. — Gustave Desmet 50 c. — Léonie Desmet 50 c. — Sidonie Desmet 50 c. — Delplanque 50 c. — Henri Suise 50 c. — Florent Famerbeck 50 c. — Marie Delmarcq 50 c. — Adèle Debrénx 50 c. — Alida Craque 50 c. — Zoé Craque 50 c. — Léontine Fauvarque 50 c. — Marie Fauvarque 50 c. — J.-B. Bernard 50 c. — Elisa Dumoutier 50 c. — Mélanie Desmers 50 c. — Zulma Debocq 50 c. — Rosalie Rose 50 c. — Henri Roze 50 c. — Beaque 50 c. — Richard Debocq 50 c. — Henri Dejoncker 50 c. — Henri Goubaux 50 c. — Octavie Monsses 50 c. — Gustave Dplebrouck 50 c. — Charles Guesse 50 c. — Charles Vandepanque 50 c. — Marie Desmet 50 c. — Julie Desmet 50 c. — Hubert Dufers 50 c. — Séraphin Boussemart 50 c. — Henri Boussemart 50 c. — J.-B. Desadelli 50 c. — Charles Spibrouck 50 c. — Guillaume Rasselincq 50 c. — Marie Dewaer 50 c. — Clémence Cotte 50 c. — Judith Desmet 50 c. — Gustave Baeglen 50 c. — Bertin Florquin 50 c. — Ch. Vandonide 50 c. — Charles Belds 50 c. — Narcisse Duforest 50 c. — Jules Legrand 50 c. — Clara Mariage 50 c. — Adèle Lorthois 50 c. — Céline Vandale 50 c. — Mathilde Destailleur 50 c. — Léontine Codron 50 c. — Pauline Stalins 50 c. — Amandine Philippart 50 c. — Augustine Vreulois 50 c. — Clémence Dejoncker.

#### AVIS AU PUBLIC.

L'administration a été informée qu'un grand nombre de lettres pour les prisonniers de guerre français en Allemagne ne pouvaient atteindre leurs destinataires par suite de l'insuffisance des indications fournies par les adresses.

Le public est prévenu que, pour assurer la remise de ces lettres aux ayants droit, la poste allemande exige que la suscription indique, d'une manière très-lisible et très-précise, les nom et prénoms du destinataire; le régiment, le bataillon, la compagnie auxquels il appartient; son lieu de campement, la situation de ce campement lorsqu'il y en a plusieurs dont les uns sont en ville et les autres hors ville; enfin, par rapport aux prisonniers qui sont occupés comme ouvriers par les habitants du lieu de leur internement, la désignation des personnes qui les emploient.

Bordeaux, le 28 décembre 1870.

Le directeur-général des télégraphes et des postes,  
Signé : STERNACKERS.

#### AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.  
DÉPÔT DE TISSUS  
pour vareuse et pantalon d'uniforme  
rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu	à	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	à	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	à	15 fr. 75

#### Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS  
AVEC CAPUCHON  
EN DRAP BLEU

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit  
au prix de fr. 33

Aux grands magasins de la Providence, Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes, rue Notre-Dame, 261, 263 et 265.

#### AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C<sup>o</sup> 21, rue du Chemin-de-Fer

#### DENTS DEPUIS 5 FRANCS Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.  
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jour  
TOUS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile, et échange les pièces mal faites.

#### ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.